Image not found or type unknown

Divorce partage de bien immobilier

Par **joyl**, le **19/12/2010** à **13:23**

Bonjour,
Nous sommes mariés en communauté de biens, mon mari a reçu en avance sur héritage un terrain et avons construit une maison ensembles avant notre mariage, ma question est: en cas de divorce ai-je droit a la moitié de sa valeur malgré que le terrain ne m appartient pas? Je ne peux pas etre contactéepar téléphone car mon mari est présent.. merci d'avance pour votre réponse.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés